Rega le 13/12/2010

COMMUNE DE MARCENAT

DOCUMENT DÉPOSÉ

LE 2 3 NOV. ZU10 N°3

A LA PRÉFECTURE DE L'ALLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation Le 11 octobre 2010 Le vingt deux octobre deux mil dix à dix neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Georges LAVRIL, Maire.

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstentions : 0

<u>Présents</u>: M. LAVRIL, MMES BECHONNET, BOURACHOT, DUPUIS, DELANOË, CELSE, MM. PARIS, MARQUIS, GONDEAU, BOURRET.

Excusé: M. SANDERS

Secrétaire de séance : Madame Martine DELANOË

Engagement pour la mise à niveau de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) entre Montmarault (A 71) et Macon (A6)

Pour la mise à niveau de la Route Centre Europe Atlantique entre Montmarault et Macon, l'Etat engagera entre le 04 novembre 2010 et le 04 février 2011, une procédure de débat public. Les Réunions de travail engagées en 2009 et le 13 octobre 2010 au Conseil Général de l'Allier, avec l'ensemble des Communes concernées par les 90 km du tracé dans l'Allier, ont mis en évidence les enjeux suivants :

OURRER RÉUN traffe en forte évolution avec un taux annuel d'augmentation de plus de 5 % correspondant au double de celui constaté sur les routes nationales et qui conduirait à la RÉFECTURE DE saturation de la voie en 2018 avec près de 24 000 véhicules par jour dont 7 500 poids lourds, si ce taux se maintenait.

2 9 NOV. 2010

La mise en évidence d'un trafic d'évitement empruntant le réseau routier départemental par tous les usagers y compris par les poids lourds en transit qui fragilisent notre patrimoine routier et la sécurité des déplacements.

- Une accidentalité inacceptable qui place la RCEA parmi les 4 itinéraires nationaux les plus dangereux du projet de schéma national des infrastructures de transport. Entre 2005 et 2009 sur la liaison A71-A6, on dénombre 174 accidents occasionnant 74 tués, 204 blessés graves et 119 blessés non hospitalisés.
- Un réel déficit pour le développement économique de notre département et plus généralement une attractivité du territoire pénalisée par des dysfonctionnements d'une route inadaptée aux exigences de déplacement (temps de parcours, aire de service et d'arrêt...) et à la bonne irrigation des territoires traversés.

R 26/ 11